



SCIENCES & NATURE
DU MORBIHAN

PONTIVY | ST-JEAN-BRÉVELAY | HENNEBONT

CS PTCPF

CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Certificat de spécialisation Production, Transformation et Commercialisation de Produits Fermiers

Titre certifiant de niveau 4 - RNCP39667 - Date d'expiration : 31/12/2029

Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-Alimentaire et de la Souveraineté Alimentaire

CFPPA de Pontivy - Le Gros Chêne

LE METIER (SOURCE : ONISEP)

Le·la producteur·rice fermièr·e est responsable de ses produits, de la production à la commercialisation. Il·elle sélectionne le système de production en fonction des contraintes commerciales, techniques et humaines. Il·elle organise la transformation des produits en tenant compte des règles d'hygiène et de sécurité. Il·elle maîtrise les procédés de conservation et de conditionnement des produits. Il·elle choisit sa stratégie commerciale avec le suivi, la fidélisation et le développement de sa clientèle ainsi que l'animation de son point de vente.

Conditions d'environnement du métier : travail en extérieur ou en laboratoire de transformation et port de charges.

LES INDICATEURS DU CS PTCPF

- Taux de réussite à l'examen : **100 %** sur la promotion 2025
- Taux d'appréciation : **83%** sur la promotion 2025
- Taux d'insertion à 6 mois : **80%** dont **75 % dans le métier** promotion 2025
<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>
- Taux d'abandon : **0%** sur la promotion 2025
- Taux de rupture : **33%** sur la promotion 2025
- Taux de poursuite d'études : **20%** sur la promotion 2025

PUBLIC CIBLE

Formation pour tout public ayant un projet d'installation, de développement ou de salariat en transformation fermière.

PREREQUIS

- maîtrise des savoirs de base
- être titulaire de préférence d'un BP REA, Bac Professionnel CGEA, PIPAC ou autre diplôme de niveau Bac
- sans diplôme : expérience professionnelle sous conditions
- avoir un projet en lien avec la formation

CONDITIONS D'INSCRIPTION :

- compléter un dossier de candidature
 - sélection : entretien de motivation et prérequis
 - allègement de formation en fonction de l'expérience et des diplômes
- L'admission est définitive à la signature d'un contrat avec une entreprise :
- en apprentissage (avoir entre 16 et 29 ans) - Sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap ou en projet de création ou de reprise d'entreprise en lien avec la transformation fermière
 - en contrat de professionnalisation (à partir de 30 ans)



Cette formation de 1 an en alternance s'adresse aux futur·e·s agriculteur·rice·s et/ou salarié·e·s agricoles. Elle permet d'acquérir les connaissances et compétences nécessaires pour concevoir et faire fonctionner un atelier de transformation fermière et commercialiser des produits en circuits courts.

SUIVEZ-NOUS !





LA DUREE DE LA FORMATION

La formation dure 1 an (de septembre à août) :

- 16 semaines (560 heures) en centre
- 36 semaines (35 h/semaine) en entreprise dont 5 semaines de congés payés

LES OBJECTIFS EVALUABLES

Le CS PTCPP compte 4 blocs de compétences dont les objectifs sont :

- organiser la production, la transformation et la commercialisation des produits fermiers.
- mettre en œuvre des techniques de production fermière.
- mettre en œuvre des techniques de transformation pour des produits fermiers dans le respect de l'hygiène, de l'environnement, de la sécurité alimentaire et du travail.
- mettre en œuvre des techniques de commercialisation pour des produits fermiers.

CONTENU DE LA FORMATION

- Accueil : 7h
- Point coordination, départ / retour entreprise : 16h
- Informatique : 12h
- **Bloc 1 - organiser la production, la transformation et la commercialisation des produits fermiers : 130h**
 - Caractérisation des produits fermiers (réglementation)
 - Approche globale d'exploitation agricole
 - Connaissances du fonctionnement des différents circuits de commercialisation
 - Choix d'une stratégie commerciale
 - Organisation des différentes activités (production, transformation, commercialisation)
 - Comptabilité, gestion financière
- **Bloc 2 - mettre en œuvre des techniques de production fermière : 74h**
 - Connaissances des techniques de production
 - Réalisation de travaux pratiques
 - Choix des techniques de production
- **Bloc 3 - mettre en œuvre des techniques de transformation pour des produits fermiers dans le respect de l'hygiène, de l'environnement, de la sécurité alimentaire et du travail : 214h**
 - Sciences des aliments (biochimie, techniques de transformation et de conservation)
 - Paquet hygiène
 - Travaux pratiques : mise au point de process et fabrication de produits transformés
 - Conception des locaux de transformation
- **Bloc 4 - mettre en œuvre des techniques de commercialisation pour des produits fermiers : 103h**
 - Préparation des produits à la vente (réglementation, matériel, étal, supports de communication)
 - Réalisation d'opérations de commercialisation (communication, argumentaire de vente, négociation, prospection et suivi client, animation sur le lieu de vente)
 - Utilisation des outils numériques (site internet, réseaux sociaux, graphisme)
- Bilan : 4h

LES MODALITES PEDAGOGIQUES

Présentiel : 91 % - Distanciel 9 %.

LES MODALITES D'EVALUATION

Mises en situation professionnelle et entretiens d'évaluation.

Les blocs peuvent être obtenus indépendamment les uns des autres. Chaque unité capitalisable correspond à une capacité du référentiel de compétences et correspond à un bloc de compétences.





TABLEAU DE REMUNERATION (au 1^{er} janvier 2026, service-public.fr)

• En apprentissage (avoir entre 16 et 29 ans)

Rémunération brute mensuelle minimale d'un-e apprenti-e				
Situation	16 à 17 ans	18-20 ans	21-25 ans	26 ans et plus
1 ^{ère} année	27 % du SMIC soit 492,22 €	43% du SMIC soit 783,90 €	Salaire le + élevé entre 53% du SMIC, soit 966,21 € et 53% du salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage.	100% du SMIC Salaire le + élevé entre le SMIC (1 823,03 €) et le salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage.
2 ^{ème} année	39% du SMIC soit 710,98 €	51% du SMIC soit 929,75 €	Salaire le + élevé entre 61% du SMIC, soit 1 112,05 € et 61% du salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage.	100% du SMIC Salaire le + élevé entre le SMIC (1 823,03 €) et le salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage.
3 ^{ème} année	55% du SMIC soit 1 002,67 €	67% du SMIC soit 1 221,43 €	Salaire le + élevé entre 78% du SMIC, soit 1 421,97 € et 78% du salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage.	100% du SMIC Salaire le + élevé entre le SMIC (1 823,03 €) et le salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage.

Je simule ma rémunération d'apprenti-e



• En contrat de professionnalisation

La rémunération (brute) d'un-e salarié-e de 26 ans ou plus ne peut pas être inférieure ni au Smic (1823,03 € mensuels), ni à 85 % de la rémunération minimale prévue par les dispositions conventionnelles applicables dans l'entreprise. Des dispositions conventionnelles ou le contrat de travail peuvent prévoir une rémunération plus favorable pour le-la salarié-e.

PLANNING D'ALTERNANCE CS PTCPF 2026-2027 EN APPRENTISSAGE

- 16 semaines (560 heures) en centre

- 36 semaines (35 h/semaine) en entreprise dont 5 semaines de congés payés.

SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE		JANVIER		FÉVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUN		JUILLET		AOUT		SEPTEMBRE	
C	PAE	C	PAE	C	PAE	C	PAE	C	PAE	C	PAE	C	PAE	C	PAE	C	PAE	C	PAE	C	PAE	C	PAE	C	PAE
1 M		1 J	8,00	1 D		1 M	8,00	1 V		1 L	7,00	1 L	7,00	1 J	8,00	1 D		1 M	7,00	1 J	8,00	1 D		1 M	8,00
2 M		2 V	4,00	2 L	7,00	2 M	8,00	2 D		2 M	8,00	2 V	4,00	2 J	8,00	2 D		2 M	8,00	2 V	4,00	2 L	7,00	2 J	8,00
3 M	9,36	3 S		3 M	8,00	3 J	8,00	3 D		3 M	8,00	3 S		3 M	8,00	3 D		3 L	7,00	3 J	8,00	3 M		3 M	8,00
4 J		4 D		4 M	8,00	4 V	4,00	4 L	7,00	4 J	8,00	4 J	8,00	4 D		4 M		4 M	7,00	4 J		4 M	8,00	4 S	
5 V		5 L	7,00	5 S		5 M	8,00	5 V	4,00	5 V	4,00	5 S		5 M	8,00	5 D	918	5 S		5 L	7,00	5 J	8,00	5 S	932
6 S		6 M	8,00	6 V	4,00	6 D		6 M	8,00	6 D	919	6 S		6 M		6 M	7,00	6 J	8,00	6 M		6 M	7,00	6 V	4,00
7 L		7 J	8,00	7 D		7 L	7,00	7 J	8,00	7 D		7 L		7 M	914	7 J	7,00	7 L		7 M	8,00	7 D		7 M	
8 M		8 S		8 D		8 M	8,00	8 V	4,00	8 L	7,00	8 S		8 L	7,00	8 J	8,00	8 S		8 M	7,00	8 J	8,00	8 D	
9 M		9 V	4,00	9 L	7,00	9 M	8,00	9 D		9 M	8,00	9 V	4,00	9 M	8,00	9 J	7,00	9 M	8,00	9 V	4,00	9 L	7,00	9 J	8,00
10 J	937	10 S		10 M	8,00	10 V	4,00	10 D		10 M	8,00	10 S		10 M	910	10 D		10 L	7,00	10 J	8,00	10 S		10 M	7,00
11 D		11 M		11 M		11 J	8,00	11 L	7,00	11 M		11 M		11 M		11 M		11 M	7,00	11 J		11 M	8,00	11 S	
12 L		12 J	8,00	12 J	8,00	12 M		12 M		12 M	8,00	12 L		12 M	912	12 D		12 M	8,00	12 J	8,00	12 L		12 M	8,00
13 M		13 V	4,00	13 L	7,00	13 M	8,00	13 D	919	13 S		13 D		13 M		13 M	7,00	13 J		13 M	8,00	13 V		13 L	7,00
14 L		14 M	8,00	14 V	4,00	14 L	7,00	14 M	8,00	14 D		14 S		14 M	916	14 V	7,00	14 L		14 M	8,00	14 V		14 M	
15 M	8,00	15 J	8,00	15 M	8,00	15 J	8,00	15 D		15 M	8,00	15 V	4,00	15 M	8,00	15 D		15 M		15 M	8,00	15 J	8,00	15 S	
16 M	8,00	16 V	4,00	16 L	7,00	16 M	8,00	16 D		16 M	8,00	16 S		16 M	8,00	16 D		16 M	8,00	16 V	4,00	16 L	7,00	16 J	8,00
17 J	8,00	17 M	8,00	17 V	4,00	17 L	7,00	17 M	8,00	17 D		17 M	8,00	17 V	4,00	17 L	7,00	17 J		17 M	8,00	17 V		17 M	8,00
18 M	8,00	18 J	8,00	18 M	8,00	18 V	4,00	18 L	7,00	18 M	8,00	18 D		18 M	8,00	18 J	8,00	18 M		18 M	8,00	18 V		18 M	8,00
19 V	4,00	19 M	8,00	19 J	8,00	19 M	8,00	19 D		19 M	8,00	19 V	4,00	19 M	8,00	19 J	8,00	19 M		19 L	7,00	19 J	8,00	19 D	934
20 S		20 M	8,00	20 V	4,00	20 L	7,00	20 M	8,00	20 D		20 S		20 M	8,00	20 J	8,00	20 D		20 M	8,00	20 V	4,00	20 L	7,00
21 L		21 J	8,00	21 M	8,00	21 V	4,00	21 L	7,00	21 D		21 D		21 M	918	21 V	4,00	21 L		21 M	8,00	21 V	4,00	21 L	7,00
22 M	7,00	22 J	8,00	22 M	8,00	22 V	4,00	22 L	7,00	22 D		22 M	8,00	22 J	8,00	22 V	4,00	22 M		22 M	8,00	22 V	4,00	22 L	7,00
23 M	8,00	23 V	4,00	23 L	7,00	23 M	8,00	23 D		23 M	8,00	23 S		23 M	8,00	23 J	8,00	23 M		23 M	8,00	23 V	4,00	23 L	7,00
24 J	8,00	24 D		24 M	8,00	24 V	4,00	24 L	7,00	24 M	8,00	24 D	912	24 S		24 L	7,00	24 J	8,00	24 M		24 M	8,00	24 V	4,00
25 V	4,00	25 M	8,00	25 J	8,00	25 M	8,00	25 D		25 M	8,00	25 V	4,00	25 M	8,00	25 D		25 M	8,00	25 V	4,00	25 L	7,00	25 J	8,00
26 S		26 M	8,00	26 V	4,00	26 L	7,00	26 M	8,00	26 D		26 S		26 M	8,00	26 J	8,00	26 D		26 L	7,00	26 J	8,00	26 S	935
27 D		27 J	8,00	27 M	8,00	27 V	4,00	27 L	7,00	27 M	8,00	27 D		27 M	8,00	27 J	8,00	27 D		27 M	8,00	27 V	4,00	27 L	7,00
28 L		28 M	8,00	28 V	4,00	28 L	7,00	28 M	8,00	28 D		28 D		28 M	917	28 V	4,00	28 L	7,00	28 M	8,00	28 V	4,00	28 L	7,00
29 M	7,00	29 J	8,00	29 M	8,00	29 V	4,00	29 L	7,00	29 D		29 L		29 M	8,00	29 J	8,00	29 M		29 M	8,00	29 V	4,00	29 L	7,00
30 M	8,00	30 V	4,00	30 L	7,00	30 M	8,00	30 D		30 M	8,00	30 S		30 M	8,00	30 J	8,00	30 D		30 M	8,00	30 V	4,00	30 L	7,00
31 M	8,00	31 J	8,00	31 M	8,00	31 V	4,00	31 L	7,00	31 M		31 M	8,00	31 D		31 L	7,00	31 M		31 M	8,00	31 V	4,00	31 L	7,00

En centre de formation - En entreprise - Férié

Horaires en centre de formation

Lundi : 9h30-12h30/13h30-17h30

Mardi, mercredi et jeudi : 8h30-12h30/13h30-17h30

Vendredi : 8h30-12h30



Breizh-FormAgro
ENSEIGNEMENT AGRICOLE PUBLIC



SCIENCES & NATURE DU MORBIHAN

PONTIVY | ST-JEAN-BRÉVELAY | HENNEBONT



APRES LE DIPLOME

Notre objectif est d'accompagner les porteur·se·s de projets agricoles dans leur réflexion et leurs démarches de création d'entreprise.

Vous pouvez également :

- devenir salarié·e : technicien·ne; ouvrier·ère qualifié·e en transformation et commercialisation

FINANCEMENT DE LA FORMATION

Le coût pédagogique est intégralement pris en charge par l'OPCO.

Le·la candidat·e signe un contrat avec une entreprise et devient dès lors salarié·e. De plus, le·la candidat·e en apprentissage bénéficie d'une aide à l'hébergement.

Frais pédagogiques : aucun

La formation peut également faire l'objet d'autres dispositifs de financement. Coût horaire : 16 €. Le centre de formation vous accompagne pour une solution personnalisée.

BON POUR APPRENDRE

- Interventions de professionnel·le·s
- Études et travaux pratiques sur le terrain
- 60% du temps en entreprise
- Accompagnement individuel
- Visites en milieu professionnel
- Un hall technologique et des laboratoires spécialisés
- Une entreprise agricole avec un magasin de vente directe «Au marché du Gros Chêne»
- Salle informatique à disposition
- **Personnes en situation de handicap** : parcours adaptable et aide possible pour l'achat d'outils pédagogiques et/ou techniques
- **Référente handicap**
- Possibilité de bourses d'aides à la mobilité internationale.
- Logements et repas possibles sur le campus

Service à contacter : Secrétariat CFPPA

Tél : 02 97 25 20 19

Email : cfppa.pontivy@educagri.fr

SITE DE PONTIVY

Rue de
Bretagne
56300 Pontivy

Contacts
02.97.25.20.19
www.campus-snm.fr

SITE DE ST-JEAN- BRÉVELAY

Le Sullio - BP4
56660 St-Jean-Brévelay

Contacts
02.97.60.31.93
www.campus-snm.fr

SITE D'HENNEBONT

76 rue du Talhouët
56701 Hennebont

Contacts
02.97.36.23.40
www.campus-snm.fr

